

Numéro 506

Du

6 mars 2020

au

13 mars 2020

CNAFAL

19 rue Robert
Schumann
94270

Le Kremlin Bicêtre

09 71 16 59 05

cnafal@cnafal.net

Ce bulletin hebdomadaire ne contient pas les positions du CNAFAL mais des points d'actualité(s) avec des textes pouvant vous être utiles... et il s'agit donc là d'informations brutes non commentées.

Consommation et vie courante

Coronavirus :

Gels :

Les prix des gels hydroalcooliques, très prisés en cette période d'épidémie, sont désormais encadrés par un décret paru au Journal officiel.

- **Décret n° 2020-197 du 5 mars 2020 relatif aux prix de vente des gels hydro-alcooliques**

Droit de retrait :

Le droit de retrait permet à un salarié ou à un agent public de quitter son poste de travail ou de refuser de s'y installer sans l'accord de son employeur. En raison de l'épidémie du Coronavirus, nombreux sont ceux désirant connaître les conditions pour pouvoir l'exercer.

- **Article L4131-1**

Automobile :



Encore peu connu, le leasing est un type de crédit à la consommation permettant au consommateur d'avoir la jouissance d'un bien en contrepartie du paiement de mensualités. A la fin du délai d'utilisation convenu dans le contrat, le consommateur peut décider d'acheter le véhicule ou de le rendre au propriétaire.

- **Qu'est-ce que la location et l'achat d'une voiture en leasing ?**

Malus :

A compter du 1^{er} mars 2020, un nouveau barème de malus écologique en matière automobile, s'applique. Il concerne les véhicules neufs immatriculés à partir du 1^{er} mars.

- **LOI n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (1)**



Permis de conduire :

Une nouvelle plateforme a été introduite le 2 mars 2020, dans 5 départements d'Occitanie, permettant aux candidats à l'examen pratique du permis de conduire ou aux responsables d'une école de conduite, de fixer directement une date d'examen en ligne.

- **Arrêté du 13 février 2020**

Consommation et vie courante



Immobilier :

Le viager est un type d'acquisition à la propriété, particulier. Il repose sur le principe de l'aléa et consiste à vendre un bien immobilier à un tiers en échange du versement d'une rente viagère périodique. Le site de la DGCCRF fait le point sur la vente en viager et sur les avantages et inconvénients qu'il implique.

➤ **Le viager : comment ça marche ?**

Elections municipales :

Le rapport de l'Inspection générale de l'administration et de l'Inspection générale des affaires sociales, publié en janvier 2020, fait le constat que malgré les obligations légales des communes en matière de formation des élus, 62% des communes n'inscrivent pas de dépense de formation. Pour pallier cette insuffisance deux dispositifs de formation ont été mis en place.

➤ **Formation des élus locaux : quelles pistes d'amélioration ?**

Voie publique :

En application de la loi du 27 décembre 2019, relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, le maire d'une commune peut infliger une amende allant jusqu'à 500 € en cas de non-élagage des arbres, de dépôt sauvage de matériel, ou encore d'occupation à titre privatif du domaine public.

➤ **Article 53**



Elections municipales :

En cas de refus d'inscription sur les listes électorales, vous pouvez en demander la raison en fournissant certains formulaires remplis par vos soins.

➤ **Cerfa n°15878*03**

➤ **Vérifiez votre situation électorale - Elections municipales des 15 et 22 mars 2020**

Immigration

Une mobilisation est prévue le 11 mars, dans le cadre du procès de Cédric Herrou accusé de délit de solidarité. Une cantine populaire est prévue, ainsi que divers programmes musicaux.

➤ **Le 11 mars, soutenons Cédric Herrou !**



"Le secret du bonheur et le comble de l'art,
c'est de vivre comme tout le monde, en
n'étant comme personne.
(Simone de Beauvoir 1908/1986)

Simone de Beauvoir